AUTHON-DU-PERCHE

BULLETIN MUNICIPAL

N°47





EDITO DU MAIRE

TRAVAUX ET PROJETS 2024

INAUGURATION PARCOURS HISTORIQUE

VISITE DE M. LE PREFET

FESTIVITÉS DU 13 ET 14 JUILLET

JUILLET 2024

EDITO DU MAIRE

M. Le Préfet au plus près des projets de notre bourg centre



Les derniers projets du «bourg centre» (dispositif du Département) sont en cours car l'année 2024 marque l'achèvement d'une grande phase de ce programme pluriannuel d'investissements. Le dispositif d'Etat «petites villes de demain», quant à lui, se poursuit jusqu'en 2026. Dans le cadre de ce calendrier, nous avons reçu **la visite officielle** de **M. le Préfet et M. le Sous-Préfet** : l'occasion de faire le point sur les réalisations de ce programme, les projets en cours et à venir et de parler de certaines problématiques du monde rural comme l'habitat ou la transition environnementale.

Rappelons que **l'Etat est le premier financeur de cette opération aux côtés de la Région et du Département initiateur de ce dispositif.** Pour 2024, deux projets structurants sont en cours de finalisation :

En effet, depuis deux ans, nous travaillons à un **Projet Educatif Local qui désormais prend forme : L'objectif est d'apporter une initiative locale** avec des acteurs locaux (clubs, associations...) pour **bâtir ce Projet Educatif Local et le pérenniser sur le moyen terme. Ce projet intègre des ateliers à vocation pédagogique en complément des cours traditionnels : des ateliers dans les domaines culturels** (le théâtre pour tous les niveaux, la chorale, une classe de mer dans la scolarité) **et sportifs** (motricité pour les classes maternelles, initiation judo, natation par exemple). Un **volet technologique** complètera le dispositif : notamment avec des ateliers « robots » qui ont déjà démarré.

L'école doit rester une base de perspectives d'avenir et d'égalité des chances pour les jeunes générations de notre territoire. La désignation de notre commune en **«Territoire Educatif Rural» (TER) annoncée lors de la venue du Recteur d'Académie, est venue crédibiliser cette démarche.**

Les travaux de l'ancienne bibliothèque de l'école transformée en dojo «solidaire» sont en cours. Ce dojo servira évidemment au judo et au taïso, ainsi qu'à différentes activités hors créneaux scolaires et périscolaires. Mais il sera également destiné à certains ateliers de ce **Projet Éducatif Local.**

Deuxième projet en cours : après des travaux lourds sur tous les réseaux, **l'aménagement de la rue Basse et de la rue de la Juiverie** (tranche hors bourg centre) a démarré en février : l'entreprise TPCI met en œuvre ce projet qui intègre un système d'infiltration des eaux pluviales, des caniveaux plats comme cela a été réalisé précédemment et une végétalisation de la rue avec une optimisation des espaces piétonniers.

Une première phase s'est donc achevée sur la rue Basse et rue du Croc. Cette opération est financée à 80% par le Département et l'Etat à travers le fonds vert ainsi que l'Agence de l'Eau Loire bretagne car **elle s'intègre dans une logique environnementale vertueuse de gestion des eaux pluviales.**

Enfin, nous préparons la **dernière tranche d'aménagement d'espaces publics «bourg centre»** : l'avenue Jean Moulin entre les deux places, la rue des Clapiers, l'arrière de la place de la mairie avec la rue des Fossés jusqu'à la rue du Croc toujours dans le même esprit, avec un volet sécurisation. Le plan de financement est désormais bouclé et la mise en concurrence sera réalisée à l'automne.

Nous venons d'inaugurer le parcours *«Authon au fil des siècles»*. C'est un parcours historique, patrimonial et d'interprétation qui retrace la vie à Authon-du-Perche à partir du Moyen âge jusqu'à la seconde guerre mondiale. **Il propose une découverte ludique et culturelle de notre histoire pour les familles qui séjournent dans le Perche, mais aussi pour les locaux. Il valorise notre patrimoine, notre histoire et permet de s'approprier l'identité de notre village. A cette occasion une carte touristique a été éditée avec les différents services et activités commerciales.**

Notre commune doit aussi s'intégrer dans la démarche d'attractivité touristique au sein de notre territoire du Perche qui conforte progressivement sa notoriété et les activités commerciales.

Enfin notre commune vient d'être désignée France Ruralité : un dispositif qui permet de renforcer l'attractivité des zones rurales au niveau économique et fiscale.

Tous ces projets ont pour objectif de développer et maintenir les activités et les services. Ils sont complexes à monter pour rénover et redynamiser notre village. Ces projets ont pu se faire grâce à la confiance que nous portent nos financeurs : Etat, Région et Département ! Une preuve que nous ne sommes pas oubliés dès lors qu'un projet cohérent se dessine au fil du temps. Dans ces conditions le manque de civisme est intolérable : en veut pour exemple le tagueur du parcours historique qui manque considérablement de culture et de courage !

Outre la découverte du parcours historique, en ce début d'été, vous pourrez profiter du traditionnel feu d'artifice à la Goguerie avec la soirée champêtre et le concert pop rock du 13 juillet au soir. Le jour du 14 juillet, le défilé sera suivi d'un repas en plein air à Soizé.

C'est sur ces notes ludiques et festives que je vous souhaite un très bel été avec de très bonnes vacances et quelques réflexions estivales...

Le Maire, Eric Girondeau

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

INVESTISSEMENT 2023

Dépenses : 2.031.541 €

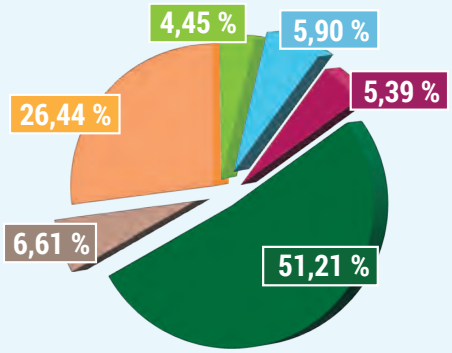

- Frais d'études, maîtrise d'œuvre
- Enfouissement réseaux électriques et télécom - Passage en LED
- Acquisitions terrain, matériel informatique et matériels divers
- Travaux en cours (Bourg centre - chemins - divers)
- Remboursement du capital des emprunts
- Excédent d'investissement

Recettes : 2.031.541 €

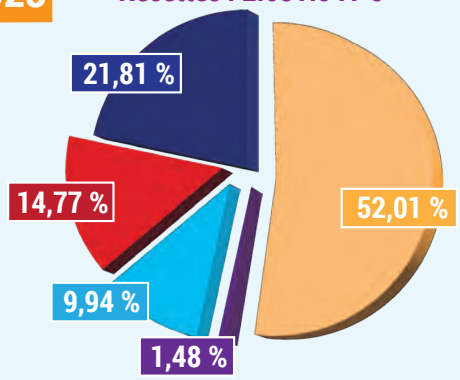

- Subventions État, Département Région
- Vente bâtiment
- Remboursement TVA - réserves et dotations
- Emprunt réalisé
- Capacité d'autofinancement

FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses : 2.075.409 €

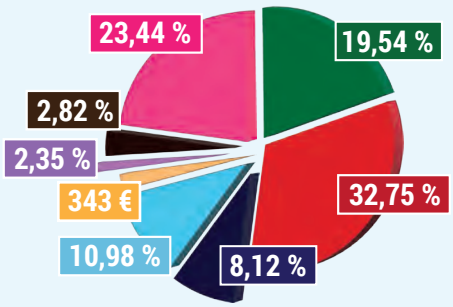

- Dépenses de fonctionnement générales (fournitures, entretien, énergie...)
- Charges de personnel
- Reversement compensation (FNGIR-FPIC)
- Indemnités élus, subventions associations, équilibre budgets annexes)
- Charges exceptionnelles
- Remboursement des intérêts d'emprunts
- Dotations aux amortissements
- Excédent de fonctionnement

Recettes : 2.075.409 €

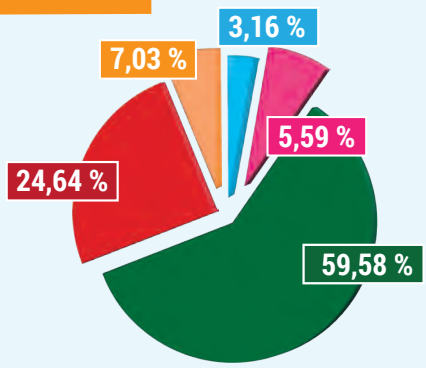

- Impôts directs, attributions de compensation
- Dotations de l'État, subventions remboursements de frais par communes extérieures
- Remboursements sur rémunération du personnel (assurance arrêt de travail)
- Recettes cantine, camping, cimetière
- Revenus des immeubles

PROGRAMME INVESTISSEMENT



RENATURATION RUE BASSE ET RUE DE LA JUIVERIE

Les travaux annoncés dans notre dernier bulletin, ont démarré au mois de février 2024. Ils avancent bien et vous pouvez bénéficier de ces ouvrages avec une remise en circulation fin juin pour la partie rue Basse-rue du Croc notamment. La seconde partie rue Basse, jusqu'à la rue Marie Thibault sera en travaux les mois de juillet et août. Cette tranche se terminera par la rue de la Juiverie de septembre à octobre.

L'aménagement de la rue Basse (tranche hors bourg centre) par l'entreprise TPCI intègre un système d'infiltration des eaux pluviales, des caniveaux plats comme cela a été précédemment réalisé et une végétalisation de la rue aux normes paysagères avec une optimisation des espaces piétonniers. Le tout financé à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le fonds vert Etat et le fonds vert Département.

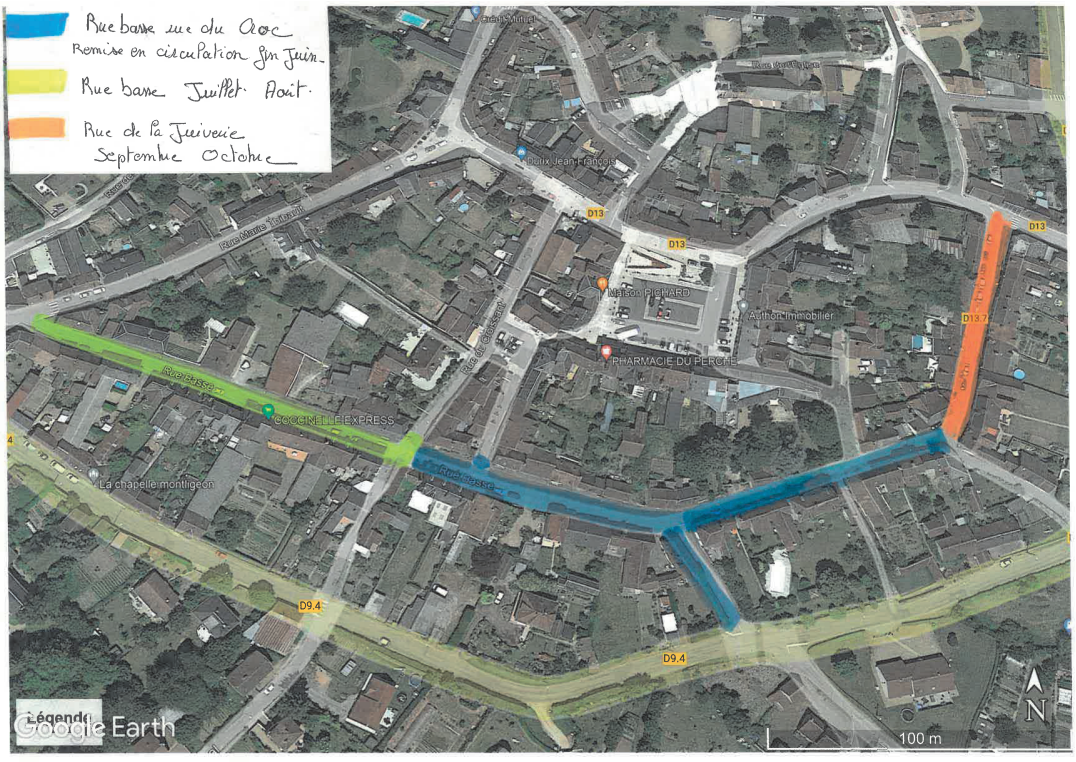

BOURG CENTRE : DERNIÈRE TRANCHE AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

C'est l'année d'achèvement du programme «Bourg Centre» dont le protocole a été signé le 7 février 2020 pour une durée de 3 ans. La commune a bénéficié d'une prolongation d'une année, soit une date d'achèvement au 31 décembre 2024. Date à laquelle tous les travaux engagés dans le programme doivent être, si ce n'est achevés, pour le moins démarrés. Ce sera chose faite. La dernière tranche qui concerne l'aménagement de l'arrière de la mairie, la rue Charles Challier, et la rue des Fossés jusqu'au lavoir, devrait être réalisée dans le courant de l'année 2025 avec la signature des ordres de services en décembre 2024.

Il aura fallu quelques réunions, quelques négociations, et une recherche de financement active pour concrétiser ce dossier « Bourg centre » qui permet à la commune de faire peau neuve et d'offrir un cadre de vie respectant les contraintes environnementales au plus proche de nos besoins et de nos moyens.

Que chacun se rassure, le nombre de places de stationnement est maintenu. Le végétal est de mise pour ces aménagements, avec, en partie, du revêtement drainant qui favorise la récupération des eaux pluviales en sous-sol.



Sécurisation piétonnière et mise en valeur du lavoir



Aménagement de la 2e tranche Place de la Mairie

CHEMINS PROGRAMME 2024

Les travaux débuteront en septembre 2024. La mise en concurrence est déjà lancée.

Le programme prévoit un budget global de 50.000 € financé à 30 % par le FDI (département). La commune tente de maintenir ce budget d'investissement annuel pour les chemins et les préserver ainsi au mieux. Il est nécessaire de prioriser les plus dégradés.

VISITE OFFICIELLE

le 11 avril - Préfet et Sous-Préfet au plus près de notre commune.

Lors d'une déambulation dans le cœur de Bourg, M. le Préfet et M. le Sous-préfet accompagnés des élus ont découvert la commune et ont constaté l'avancement des projets réalisés et en cours.

Ils ont également rencontré les acteurs économiques avec la visite de Nipro Pharma Packaging.

L'Etat est un financeur très important des projets en cours à travers ses dotations d'investissements, le fonds vert et l'agence de l'eau : cette visite fut l'occasion d'échanger sur les problèmes de la ruralité et les projets à venir.



Visite de courtoisie de Monsieur le Préfet Hervé JONATHAN et de Monsieur le Sous-Préfet Claude JEAY

LE DOJO SOLIDAIRE
SUPPORT DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL

La commune a été retenue par la Fédération Française de Judo, dans le cadre de son programme *1000 nouveaux dojos solidaires* jusqu'en 2024 dans la perspective des Jeux Olympiques.

Le projet qui s'appuie sur le soutien de l'État, de l'Agence Nationale du Sport est en cours de réalisation depuis avril. La fédération de judo finance 80% des travaux par l'ANS, pour les parties aménagement intérieur et équipement. La partie portée par la commune est financée par le Département (Bourg Centre), La Région et l'Etat (PVD).

Suite à l'étude de sol obligatoire les travaux sont lancés. L'emplacement du lieu sera celui de l'ancienne bibliothèque et du préau sur l'enceinte de l'école.

Cette rénovation permettra d'organiser de façon plus qualitative l'accueil des enfants en scolaire et périscolaire : outre l'initiation au judo, il servira de salle de motricité.

S'agissant d'un dojo solidaire, il offrira une possibilité d'activités supplémentaires à la population du territoire comme le judo et le taïso gérés par le club de Nogent-Le-Rotrou.

Cette opération s'inscrit dans une réflexion plus globale de la municipalité d'une école innovante par le biais d'une offre culturelle, sportive et technologique plus accessible à tous, à travers des ateliers.

Pendant les travaux, toute la sécurité sera mise en place autour du bâtiment et l'accès au chantier se fera via la rue des Ecoles, sur le terrain voisin. Plus tard, une entrée y sera aménagée.

TER : Territoire Éducatif Rural 2024

Le projet éducatif territorial rural permet un partenariat entre les collectivités territoriales qui en ont pris l'initiative et les services de l'état, afin de soutenir des actions correspondant à des besoins identifiés sur chaque territoire. Il constitue un réseau de coopération autour de l'école comme point d'ancrage territorial au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles et un vecteur de rayonnement. Le collège « Joachim Du Bellay » et les écoles de rattachement s'intègrent dans ce projet qui vise à mettre en place des actions innovantes (ateliers : numériques, de découverte, sportifs, artistiques, culturels) et à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants.



INAUGURATION CIRCUIT HISTORIQUE

AUTHON-du-PERCHE au fil des siecles

C'est en 2021 que l'esquisse est dessinée.

La pose du mobilier relatant les faits historiques sur un parcours bien déterminé de notre commune est achevée. L'inauguration s'est déroulée le vendredi 14 juin.

Vous serez séduits par ce circuit de découverte et d'interprétation du patrimoine, une balade accessible à tous, en famille, en groupe, agrémentée d'une application de visite ludique à partir de votre smartphone.

L'équipe municipale remercie les personnes et les entreprises qui ont participé à l'élaboration de ce parcours.

Ce parcours historique, patrimonial et d'interprétation, financé à 80 % par les fonds Européen (Leader), retrace la vie à Authon du Perche du Moyen âge au 20e siècle.

Authon a toujours été une petite centralité jusqu'à figurer parmi les 5 baronnies du Perche.

Il convient de rappeler que Authon-du-Perche et Soizé réunies, étaient, à l'origine, 4 villages! (et non pas deux récemment réunis).

On invite ainsi le visiteur à les découvrir notamment à travers des parcours pédestres ou cyclistes.

Ce parcours se veut aussi ludique avec un jeu pour les enfants et un geocaching via votre smartphone.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie globale de redynamisation avec le dispositif « Bourg Centre » et Petite Ville de Demain.

Le tourisme sous toutes ses formes a un impact important sur le commerce pour renforcer l'attractivité.

La réalisation d'une carte avec l'office du tourisme et du commerce présente le parcours, les possibilités d'activités et les renseignements dont les visiteurs peuvent avoir besoin en venant à Authon du Perche. Elle sera disponible dans différents points d'accueil (Mairie, Office de tourisme et du commerce...).





Patrice LERIGET, Eric GIRONDEAU, Marie-Claude CERCEAU, Nicolas LORIETTE Muséographe.

VOYAGE A AUTHON-DU-PERCHE

www.decouvrir-authonduperche.org
(en cours d'élaboration)

HABITAT
ET REDYNAMISATION TERRITORIALE

DISPOSITIFS POUR REMETTRE LES LOGEMENTS EN ÉTAT

La Commune et la CDC du Perche ont mis en place des dispositifs immobiliers pour favoriser la redynamisation :

- OPAH-RU
- Opération Façades
- Loi « Denormandie » : la signature de l'ORT par la Commune en juillet 2022 dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain (PVD), permet de bénéficier d'une réduction d'impôts si vous réalisez un investissement locatif dans un quartier ancien dégradé.

OPÉRATION FAÇADES

La Communauté de Communes du Perche et la Commune d'Authon du Perche avaient lancé en 2021 un dispositif « Opération Façades », projet destiné à aider financièrement les habitants des centres historiques des villes de Nogent et d'Authon-du-Perche, qui souhaitaient rénover leur façade de maison.

De nombreuses rénovations ont été réalisées sur ces deux communes grâce à ces fonds qui permettent de valoriser le patrimoine local.

Les membres de la CDC du Perche ont délibéré en juin 2024 pour élargir le périmètre des habitations pouvant bénéficier de ces aides. L'opération façades est étendue à toutes les communes de la CDC, avec un périmètre défini par commune.

RAPPEL DU DISPOSITIF «OPÉRATION FAÇADES»

Travaux subventionnables

- Ravalement de façades visibles de la rue (pierres, briques, torchis, enduits à la chaux, colombage...).
- Réfection des bandeaux, corniches, des sous-toitures, et peinture des ouvertures (portes et volets).
- Réfection des murs de constructions annexes visibles de la rue et en façade.
- Travaux connexes.

Montant des aides :

25% du montant HT des travaux par la CDC du Perche + 15% du montant HT des travaux par la Commune.
Plafond global de subventions : 5 800 €.



FLASH info

Extension du périmètre depuis le 1er juillet

- Centre bourg de Soizé
- Le Saulce
- Saint Lubin-des-5-fonts

CONTACTS AU SERVICE HABITAT :

Permanence du service Habitat le 1er lundi de chaque mois de 14h à 17h dans les bureaux à l'étage de la Mairie d'Authon Tél. 02 37 49 59 74.

Contact OPAH : CDC du Perche, Sandrine BEAUD'HUY

Tél : 02 37 52 18 82

habitat@cc-perche.fr

Contact Opération façades :

Mairie d'Authon, Nathalie CIROT,

Tél 02 37 49 59 74 - n.cirot.fs@orange.fr

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Travaux subventionnables

- Réhabilitation ou gros travaux dans des logements dégradés, insalubres ou vacants, y compris dans des immeubles.
- Travaux liés aux économies d'énergie.
- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.

Montant des aides :

Elles varient selon les travaux prévus et peuvent atteindre 35 à 50% du montant des travaux subventionnables, auxquels s'ajoute un complément par la CDC.

FRANCE SERVICES

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services
Liberté
Égalité
Fraternité



France Services, c'est maintenant 11 partenaires nationaux depuis le 1er janvier 2024 :
CAF – CPAM - France Travail – MSA – CARSAT – DDFIP (impôts) – Ministères de l'Intérieur (ANTS) et de la Justice (Maison de la Justice et du Droit) La Poste – France Renov' - Chèque Energie

Notre Espace France Services accueille de nombreux usagers d'Authon et des communes voisines : une forte augmentation du flux a été ressentie entre **2021 et 2023 :**
2021 : 1 865 demandes
2023 : 3 334 demandes, soit ***+78 %*** d'augmentation en 2 ans.

Le bureau d'accueil mutualisé France Services–Mairie ne semble plus adapté aux nombreuses visites des usagers (manque de confidentialité – lieu bruyant – perte de concentration, etc). France Services a candidaté à un projet AMI « Lieux innovants – lieux accueillants », projet financé et soutenu par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et la Banque des Territoires - et a été retenu au niveau national pour bénéficier d'une étude gratuite par des ingénieurs-designers (ingénieries immobilière, d'aménagement et financière) afin d'adapter les lieux et créer un lieu d'accueil de qualité.
Cela devrait offrir un lieu de travail plus adapté pour la conseillère France Services et un accompagnement plus confidentiel des usagers.

LES PERMANENCES DES PARTENAIRES NATIONAUX :

Permanence d'un agent des impôts de Nogent le Rotrou



Le Service des Impôts des particuliers est le seul partenaire national qui se déplace chaque semaine jusqu'à France Services pour rencontrer les usagers sur rendez-vous.
Le vendredi après-midi, l'agent des impôts tient sa permanence pour accueillir les usagers et répondre à leurs questions (rendez-vous physique ou en visioconférence).
82 personnes sont déjà venues interroger l'agent depuis le début de cette année (130 rdv assurés sur 2023) – Retour très positif des usagers ! Merci à ce partenaire qui soutient activement les conseillères France Services dans leurs missions et qui se déplace auprès des habitants.

Nouvelle permanence de France Travail chaque mois :

Depuis le début de l'année, un agent de France Travail (ex pôle Emploi) de Nogent le Rotrou se déplace un vendredi par mois pour assurer une permanence sur rendez-vous pour le suivi de certains demandeurs d'emploi.

France Travail

NOUVEAUX ÉVÈNEMENTS SUR 2024 :

Activités gratuites de Jeux de Société 2 fois par mois le vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30 dans la salle du Conseil Municipal, assurées par Romain Francin, animateur au Service Lisa (Association ADMR).

LISA
"Le réseau social"
DE L'ADMR

Vous souhaitez passer un moment convivial, faire de nouvelles rencontres ou retrouver des amis, venez-vous asseoir autour de la table et découvrir de nouveaux jeux de société, tout cela dans la bonne ambiance et la bonne humeur, avant de déguster le goûter habituel de fin de séance.
Inscriptions auprès de Romain au 06.42.87.38.19 ou France Services 02.37.49.59.67.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES LOCAUX ET FUTURES ANIMATIONS :



Venez rencontrer les partenaires nationaux à la Salle des Fêtes d'Authon **le Mardi 15 octobre 2024 de 10 h à 16 h**. Ils seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Compte tenu de l'affluence des visiteurs l'an dernier, nous avons souhaité prolonger, cette année, la demi-journée jusqu'à 16 h (au lieu de 13h).

Retenez la **date du mardi 15 octobre 2024 :** *Journée Porte ouverte France Services !*

D'autres stands seront également présents : il s'agit des partenaires locaux en relation régulière avec France Services, des professionnels du droit, des juristes, des médiateurs, de nombreux services du Département d'Eure-et-Loir, services sociaux mais aussi le pôle Autonomie, ainsi que les services d'aides à domicile, le guichet Habitat, et bien d'autres encore ! Venez les découvrir, vous êtes les bienvenus.

Permanence de la caisse de retraite AGIRC-ARRCO dès septembre :

Nouveau partenariat local avec la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO : une conseillère retraite sera présente dans nos locaux le 4e Mercredi de chaque mois pour répondre à vos questions, et notamment étudier votre projet de retraite. Des informations complémentaires seront diffusées sur l'application Panneau Pocket de la Commune en fin d'été.

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc et arrco

Partenariat avec France Emploi Domicile :

Dans le cadre des animations, France Services a accueilli France Emploi Domicile lors d'une réunion d'informations sur les chèques emploi services le 13 juin dernier. L'animateur de France Emploi Domicile a pu répondre aux questions des 17 personnes présentes, questions relatives aux employeurs et aux salariés.
Les conseillères France Services sont régulièrement interrogées par les administrés au sujet des chèques emplois services, ce partenariat devrait les aider dans leurs travails.

FRANCE EMPLOI DOMICILE

CÔTÉ INFOS :

Qu'est-ce-que France Connect ?

France Connect

Vous voulez vous connecter à un site sur internet. Si ce site vous propose un accès par France Connect, la fonction vous pouvez alors vous connecter grâce à l'une des six options sécurisées que France Connect propose, via un compte que vous possédez déjà (au lieu de créer un compte et un mot de passe supplémentaires) – Il s'agit d'un dispositif d'authentification garantissant l'identité de l'utilisateur.

Vous avez le choix de vous identifier par :
le compte Impots.gouv.fr, Ameli.fr, l'Identité Numérique, La Poste, MSA.fr et Yris



COMMENT CONTACTER FRANCE SERVICES :



ACCUEIL LIBRE
du lundi au vendredi
de 9h à 12h

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 17h.

Tél 02 37 49 59 67

msap.authon28@orange.fr

N O U V E A U
FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE FRANCE SERVICES CET ÉTÉ
DU 5 AU 9 AOÛT

L'ÉCHO DES Z'ÉCOLES



Ecole d'Authon du Perche

Le bilan des actions réalisées. Grâce à la participation de tous, élus, parents, enfants et équipe éducative, de nombreux projets ont pu se concrétiser. En voici la liste :

- Toute l'école s'est donnée rendez-vous juste avant les vacances de Pâques pour ***fêter le printemps***.

Il a été demandé aux enfants de porter sur eux une fleur (fabriquée ou vraie) pour l'occasion. Nous nous sommes retrouvés dans la cour de l'école.

Dans le cadre de notre thème des JO qui a rythmé toute cette année, les enfants de maternelle ont pu s'essayer au gabaky (jeu de lancer similaire à la pétanque) et les élèves d'élémentaire ont profité du tir à l'arc. Nous avons ensuite ***mangé les crêpes*** que nous avons confectionnées avec l'aide de mamans d'élèves qui étaient venues nous prêter main forte.

- Toute l'école a participé **aux journées départementales de la programmation et du codage** en partenariat avec les services de l'Inspection Académique le 27 et 28 mai.

Les enfants ont découvert les robots programmables. A cette occasion, nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre école Mme Mège (Directrice Académique), Mme Bonnin (Inspectrice de l'Éducation Nationale), M. Philippe (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M. Girondeau (Maire d'Authon du Perche), M. Leriget (Maire adjoint d'Authon-du-Perche), Mme Sagette (Adjointe à la mairie en charge du scolaire), ainsi que les ERUN (Enseignant Référent pour les Usages du Numérique) qui ont encadré ces activités. Ces journées ont permis de découvrir ce qu'il était possible de faire avec ***les enfants autour du numérique*** et ont donné à l'équipe enseignante de nouvelles idées d'apprentissage.

- Le ***lundi 24 juin*** l'école a participé à **une marche solidaire**.

Les parcours du cœur sont l'occasion pour tous de participer à un projet commun. Chaque classe fait un parcours de marche en fonction de son âge puis nous nous sommes retrouvés en pique-nique sur le site de la Goguerie.



- A cela viennent s'ajouter des ***séances de piscine***, **un projet théâtre** pour les classes d'élémentaire avec la compagnie Acte 12 scène 4, des **séances de judo** pour les élèves de la GS au CM2. Tout cela financé par la commune que nous remercions chaleureusement. Une visite de la *caserne des pompiers* pour tous nos élèves (merci au chef de centre M. Didier Boulay) pour son accueil et aux pompiers volontaires qui nous ont aidé à encadrer cette journée), des séances de cinéma pour les élèves de maternelle, une rencontre musicale entre les élèves de CM1/CM2 et de 6e du collège menant à un **concert le 24 mai**, des spectacles pour les élèves de maternelle et les sorties de fin d'année étaient également au rendez-vous.

L'APE (Association des Parents d'élèves) de l'école a également mené des projets tout au long de l'année (carnaval, fête de fin d'année, bourse aux jouets...). Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur investissement à nos côtés qui nous permettra d'envisager d'autres projets pour les années à venir.

Merci aussi à toutes les personnes qui nous ont soutenus lors des ventes organisées (biscuits St Michel, gobelets, plan de tomates...) sur l'école et qui nous permettent de financer grâce à la coopérative scolaire un certain nombre de ces activités.

École de Soizé



L'heure du bilan a déjà sonné pour cette année scolaire et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle fut de nouveau riche en projets :
Suite à la brocante de Soizé, les élèves ont fabriqué du Pain à l'ancienne.
Le vendredi 24 mai, la classe de CE1/CE2 a participé au ***P'tit Bal au château de Nogent-le-Rotrou.***

Grâce à la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir, les élèves ont ***travaillé sur le milieu aquatique*** lors d'une animation en classe et d'une sortie à l'étang de Coudray-au-Perche.
Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé au dispositif départemental **«Musique en Tous Sens»**, axé cette année sur les percussions. La représentation devant les familles s'est déroulée le mardi 25 juin, à la salle des fêtes de Soizé et aux Rencontres en Chantant, à la salle Simone Signoret de Nogent-le-Rotrou.
Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale et l'Assurance Maladie, Mme Anna Challier, kinésithérapeute à Authon-du-Perche, est intervenue dans la classe de CM1/CM2 pour ***sensibiliser les élèves à la scoliose*** et effectuer un dépistage des CM1. Elle a notamment insisté sur les bonnes postures à adopter pour préserver leur dos.

La fin de l'année scolaire a été marquée par **la réalisation de notre film** «La Seconde Guerre Mondiale en Images». Les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont étroitement collaboré pour ce projet ambitieux. Les CE1/CE2 ont composé une chanson sur la Paix pour le générique, tandis que les CM1/CM2 ont pris en charge les interviews, le scénario et les décors. L'avant-première du film, diffusée le 28 juin à la salle des fêtes d'Authon-du-Perche, a été couronnée de succès.
Le film a été récompensé par l'Ordre National du Mérite lors d'une cérémonie à la Sécurité Civile de Nogent-le-Rotrou le 28 mai dernier, une reconnaissance de taille pour nos jeunes cinéastes. En effet, l'école a remporté le premier prix départemental d'Éducation Citoyenne, une fierté pour notre communauté scolaire.
Dans le cadre du projet cinématographique, les élèves ont visité le maquis de Plainville et l'une des plus grandes collections d'Europe de chars à proximité de Chartres. Le 27 juin, une sortie à Ceton leur a permis de revivre la fête de la Libération.

Les CM1/CM2 ont de nouveau eu la chance de partir en **Normandie** dans le village de Carolles, non loin de Granville. Pendant trois jours, les élèves ont profité de nombreuses activités.

Enfin, la classe de CE1/CE2 a **visité le château de Montmirail**, où les élèves ont participé à une visite ludique et à un atelier sur les blasons, chacun ayant l'opportunité de créer son propre blason.



Nous sommes fiers des nombreuses réalisations de nos élèves cette année et remercions tous les partenaires, bénévoles et enseignants pour leur investissement et leur soutien indéfectible. En cette fin d'année, l'école a accueilli deux stagiaires, Alexia et Emilie, toutes deux se destinent au métier de professeur des écoles. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

Opération collecte de papiers du 14 au 21 octobre. Pendant une semaine, une benne à papiers sera présente sur le parking en face de l'école. Nous comptons une nouvelle fois sur votre soutien et mobilisation car nous devons collecter au minimum 6 tonnes de papiers lors de cette opération, autrement l'école ne recevra aucun fonds.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée prochaine !

Kévin BOURDAIN, Le Directeur de l'École

ACCUEIL DE LOISIRS ETÉ 2024



L'accueil de loisirs vous accueille cet été
du lundi 08 juillet au vendredi 02 août et du lundi 19 août au vendredi 30 août
Fermé du 05 août au 16 août

INFOS PRATIQUES : 06.15.50.68.37
Si vous souhaitez préparer vos dossiers, vous trouverez toutes les informations sur http://www.cc-perche.fr/dossier-inscription-aux-accueils-de-loisirs.htlm.
Mail : alshauthon@cc-perche.fr **; Facebook :** Anne-Sophie Miladi
Cet été vous serez accueillis par Anne-Sophie Miladi et Julien Auguste à la direction et leurs équipes, dynamiques, motivées et souriantes pour faire passer à vos enfants de super vacances.

En juillet nous allons découvrir l'ART sous toutes ses formes, théâtre, musique , magie, culinaire, art plastique...

Au programme des ***sorties***, Maison de la Magie, randonnées, rallye photos, accrobranche et baignade à Coco plage.

Intervention d'Aurélien Gadde pour un atelier bricolage et pyrogravure.

- Participation au projet pour les maternelles **« Mon imagier à moi »** avec le Théâtre Buissonnier, grâce à des objets dénichés en brocante ou vide grenier apportés par les familles. Initiation scénique, jeux d'exploration, détournement et observation.

Théâtre d'objets et recherche sur la création de « scènes miniatures », qui mettent en jeu l'objet dans sa dimension symbolique ou transposée et aussi dans ses qualités sonores et musicales...

Le projet se terminera par une exposition à la salle des fêtes les 20 et 21 juillet.

- Nous aurons le plaisir de déambuler dans les rues pour une balade contée **« Artistes en liberté »**.

Au cours de notre balade nous rencontrerons 6 compagnies différentes ; Théâtre en Herbe, Zest'Cie, Les Têtes de Piafs, Le Cirque en Équilibre, Les Percussions de l'Étable et Noémie Sanson.

La dernière semaine des vacances, un atelier et un spectacle seront prévus grâce au **Aux Têtes de Piaf, « Les p'tits mots »**. Un atelier pour transmettre aux enfants le plaisir d'écrire, de jouer avec les rimes et le rythme des mots.

En août traverser les époques au fil des jours, de la préhistoire au futur en passant par les années 80.

Sorties aux grottes du foulon et au château de Châteaudun.

Journée jeux en folie à Ceton

Journée disco avec Boum mercredi 28 août, venez déguisés.

MINIS-CAMPS juillet
3/5 ans ferme pédagogique de Prunay
6/8 ans St Léonard des Bois
9/11 ans Les Bruyères à Bréal-sous-Montfort.

SOIRÉE parents
Mercredi 31 juillet
Repas partagé - Exposition de nos créations artistiques
Spectacles des Têtes de Piaf

CLUB ADOS
Canoé
Téléski nautique
Structure gonflable
Piscine
Customisation de t-shirt veillée

RETROSPECTIVE 1ER SEMESTRE

ARBRES 28

Le vendredi 29 mars à la salle des fêtes, l'association "Arbres 28" a diffusé un film documentaire. Cette projection fut suivie d'un débat, d'une exposition de photographies et de production d'art graphique des élèves de l'école maternelle. Le matin, sous la houlette des jardiniers de l'entreprise "PAYSAGES Julien & Legault" les élèves des classes maternelles accompagnés de leurs professeurs ont mis les mains dans la terre en participant à la plantation : d'un marronnier briotti, d'un érable place des Marronniers et d'un cornouiller du Japon au parc "Théo Leveau".



LES "CONCERTS DE POCHE"

Le vendredi 24 mai à la salle des fêtes l'association les "Concerts de Poche" organisait un concert de musique qui a réuni M. Philippe Berbold , flûtiste et M. Sylvain Blassel harpiste qui ont interprété des morceaux de F. Chopin, de G. Bizet de C. Saint Saëns... le tout en première partie précédé de la chorale des élèves de CM1, CM2 de l'école d'Authon-du-Perche et des 6e du collège Joachim-du-Bella, dirigée par la cheffe de choeur Andrada Apann.





JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Il y a 79 ans à Berlin, la France surmontait "l'étrange défaite" de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe. De la guerre du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée.



Cérémonie au Monument aux Morts d'Authon-du-Perche



Cérémonie au Monument aux Morts de Soizé

FÊTE DE LA MUSIQUE

Compte-tenu de la météo capricieuse, la fête de la musique avec le groupe HEXAGONE s'est déroulée cette année à la salle des fêtes. Un public chaleureux a profité du concert.



BROCANTE DE SOIZÉ

Le lendemain de la brocante de Soizé, les élèves se sont initiés à la fabrication du pain avec l'aide des boulanger retraités Messieurs POCHON et CHERAMY.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

Festivités 14 juillet

SAMEDI 13 JUILLET

Barbecue géant
organisé par l'association "Sports Loisirs"

Concert Pop Rock gratuit
sur le site de la Goguerie
à partir de 19h

23h : feu d'artifice

DIMANCHE 14 JUILLET

Cérémonies
à 11h à Authon
et 11h45 à Soizé

Remise des prix des maisons fleuries

Repas Plein air à Soizé
(contact: 07.80.04.34.57)

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 21 et Dimanche 22 septembre

CIRCUIT HISTORIQUE : "au fil des siècles" à AUTHON-du-PERCHE

Départ Place de la Mairie

Le circuit de découverte et d'interprétation du patrimoine s'offre à vous. Une balade accessible en famille, vous pourrez y découvrir un jeu de piste à partir de votre smartphone.

Afin de valoriser notre village, une carte touristique et ludique est à votre disposition à la mairie. N'oubliez pas de la prendre à votre départ, car à la fin du parcours, une surprise vous attend !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année rendez-vous au Monument aux Morts d'Authon-du-Perche et de Soizé. Le programme sera diffusé en temps voulu. Les cérémonies seront suivis du ***BANQUET des AINÉS.***

LUNDI 11 NOVEMBRE à la salle des fêtes

C'est une véritable tradition qui favorise les rencontres.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT







La période de rentrée reste un temps fort pour la reprise de la vie associative.

RENDEZ-VOUS le SAMEDI 7 SEPTEMBRE à la salle des sports (rue du Stade) de 10h à 18h.

Venez nombreux découvrir les diverses activités des associations de votre commune.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



ASSOCIATION SPORTS LOISIRS

Association Sports Loisirs
Authon du Perche

STAGES DE DANSES EN LIGNE EN JUILLET OUVERT A TOUS

Le 2 : Charleston – Rock 1
Le 9 : Madison – Rock 2
Le 23 : Chacha – Disco
Durée 1 h 30 (18 h 30 à 20 h)
10 euros la séance – inscription sur place
Renseignements : 06 59 49 40 64

Veuillez noter sur vos agendas que l'assemblée générale se déroulera le samedi 12 Octobre et non le 19.

Reprise des cours de danses en ligne **MARDI 1er OCTOBRE 2024.**

BALL TRAP dimanche 1er septembre 2024
site de la Goguerie

CLUB DE L'AMITIÉ

Reprise des activités le jeudi 5 septembre par un goûter

- Le 10 octobre LOTO
- Le 27 octobre CHOUCROUTE avec Nicolas Rapicault
- Le 24 novembre LOTO
- Le 12 décembre LOTO
- Le 20 décembre REPAS DE NOËL

Toutes personnes désirant participer à nos activités sont les bienvenues.

Contact : Mme GRARD Mireille 07.87.73.36.54



Georges Franchet à gauche et hommage à Mme Gallas à droite qui aurait dû fêter ses 100 ans en août.

MAISON DES JEUNES

18e VETATHLON du PERCHE-GOUET
DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024 aux ETILLEUX
Départ As et Découverte à 14h30
Véta découverte-Véta As- Véta relais.
Contact et règlement : www.MJAUTHON.fr



LES JEUNES AGRICULTEURS

Loto le 1er décembre 2024 à la salle des fêtes d'Authon



JEUNES SAPEURS POMPIERS

L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) d'Authon Du Perche recrute!

Pour devenir JSP, il faut avoir au minimum 12 ans

Pour tout renseignement contactez le 06 19 53 80 77

On recrute !

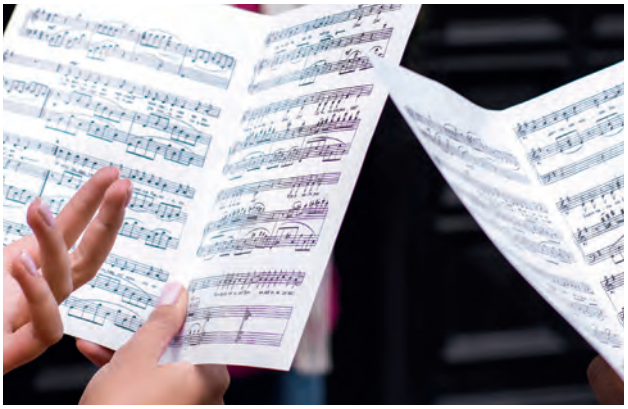

MADRIGAL DU PERCHE

Samedi 21 décembre en l'église Saint-André à Authon, concert de Noël avec les 3 chœurs et Zanama, le chœur de Gospels de Laure BOURDIN.

GVU GYM VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire d'Unverre repart pour une nouvelle saison. Les cours reprendront avec Monika le Lundi 9 Septembre à 18h30 à la salle des fêtes. Nos cours de gymnastique se déroulent dans un esprit non compétitif avec une orientation : Sport - Santé - Bien être. Nous privilégions le maintien, voire le renforcement de notre capital musculaire, la souplesse, l'amplitude des mouvements, le tout dans une ambiance détendue et de partage.

Alors venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison.

Lydie Biressi
Présidente GV Unverre
06 51 19 32 54



JUDO CLUB DE NOGENT-LE-ROTROU

L'antenne du Judo club de Nogent le Rotrou a accueilli à Authon du Perche pour la saison sportive 2023-2024, tous les jeudis, 14 personnes au cours de Taïso de 16h à 17h et 48 judokas de la catégorie Baby à Minimes (de 5 ans à 13 ans) de 17h30 à 19h30.

Les cours étaient dispensés au gymnase où Pierrick, notre éducateur sportif, montait les tatamis avec l'aide des personnes du cours du Taïso. Ils étaient démontés à la fin du cours des grands avec l'aide des parents.

Le club a proposé pour la fin de saison une soirée pizza bowling à Nogent le Rotrou le vendredi 7 juin pour les benjamins et les minimes et une sortie le mercredi 26 juin au parc de Sweetyland à Luigny pour les baby, pré-poussins et poussins. Les sorties ont permis de regrouper les jeunes de Nogent le Rotrou et Authon du Perche.

Les cours de judo et taïso reprendront début septembre et nous serons présents au forum des associations. Cours de Judo avec une mobilisation sur Octobre Rose : l'ensemble des judokas ont porté une ceinture rose à tous les cours sur le mois d'octobre.







NOUVELLES ACTIVITÉS



Rue Jean Mermoz à Authon-du-Perche



NOTRE MARCHÉ S'ÉTOFFE





CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT :

Retrait des pièces d'identités : attention aux délais !
Un délais de 3 mois vous est accordé pour retirer votre titre d'identité auprès de Alexia Debray, le vendredi après-midi sans rendez-vous.
Passez ce délais, le centre d'expertise et de ressource des titres annulera leurs validités et une destruction immédiate sera imposée.

Pour rappel, vous pouvez déposer votre demande de pièce d'identité (sur RDV uniquement) :
Le lundi : 13h15-17h
Le mercredi : 13h30 – 17h
Le vendredi : 8h30-12h30
Le 1er samedi de chaque mois : 9h-12h
Pour prendre rendez-vous : rdvenmairie.fr
ou contactez le 02.37.49.00.22

FOCUS SUR LES PHOTOS D'IDENTITÉS :

Pour déposer une demande de carte d'identité et/ou de passeport, une photo d'identité est nécessaire.

Des critères sont à respecter obligatoirement :

- La photo d'identité doit être récente, datant de **moins de 6 mois** et être ressemblante.
- Pour une demande de carte d'identité ou de passeport, il n'y a qu'**une seule photo** à fournir. Même chose pour une demande couplée (cni et passeport).
- La photo doit être prise par un **professionnel habilité** ou dans une **cabine utilisant un système agréé** par le ministère de l'intérieur (photomaton par exemple).

Le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met à disposition un outil de recherche pour connaître les lieux proches de votre domicile où faire les photos par un photographe habilité : https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-les-photographes-habilites

ATTENTION : si la photo ne respecte pas ces critères, elle sera rejetée et le titre d'identité ne sera pas délivré. Une nouvelle pré-demande devra être produite avec un nouveau rendez-vous pris sur le site rdvenmairie.fr

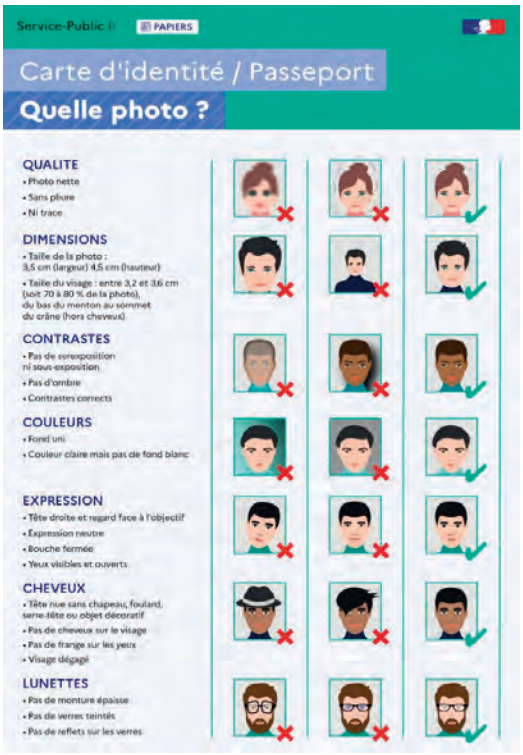

FOCUS SUR LE JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Pour demander une carte d'identité ou un passeport, il faut fournir un justificatif de domicile **de moins d'un an** à la date de dépôt de la demande.

ATTENTION : L'adresse inscrite sur le document **doit être exactement la même adresse que celle indiquée sur votre pré-demande.**

Le **document à fournir** dépend de votre **situation**.

1. Vous avez un justificatif de domicile à votre nom :

Un seul justificatif de domicile est nécessaire. Il doit comporter **votre nom et votre prénom**, daté de **moins d'un an** à la date de dépôt de la demande.

Il peut s'agir d'un des documents suivants :

- Facture de téléphone (y compris de téléphone mobile)
- Facture d'électricité ou de gaz.
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou certificat de non-imposition
- Justificatif de taxe d'habitation
- Attestation ou facture d'assurance du logement
- Relevé ou attestation de la CAF

Note : si vous vivez en métropole et avez un contrat avec Direct Energie, EDF, Engie ou Gaz Tarif Réglementé, vous n'avez pas à fournir un justificatif à condition d'utiliser le dispositif **Justif'adresse.**

C'est un dispositif intégré à la pré-demande en ligne de titre d'identité qui permet aux autorités de réaliser une vérification automatique de l'adresse que vous avez saisie.

2. Vous habitez chez un proche (parent, ami...)

Il faut présenter obligatoirement les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité de la personne qui vous héberge (photocopie uniquement)
- Lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois (original)
- Justificatif de domicile de moins d'un an au nom de l'hébergeant (original)



INFOS

DÉCLARATION DES FORAGES DOMESTIQUES



Tout détenteur d'un forage domestique (puits) a l'obligation de déclarer cet ouvrage.

Jusqu'au 31 janvier 2024, un formulaire était déposé en mairie puis saisi par ses services. A compter du 1er février 2024, la démarche est dématérialisée.

Ainsi, toute entreprise créant un forage ou tout propriétaire déclarant la présence d'un puits, doivent se rendre sur le portail du site DUPLOS (https://duplos.developpement-durable.gouv.fr).

Pour toute question ou aide relatives à la déclaration de puits, n'hésitez pas à contacter Mme BRISSARD Laure au 02.37.49.59.68

CITOYENNETÉ

Avec l'interdiction des désherbants phytosanitaires (loi du 28 août 2022), la végétation se propage dans les rues.

Sans arrêté municipal spécifique, l'entretien des trottoirs revient à la commune. Cependant, les agents municipaux des espaces verts avec de nombreuses autres tâches qui leur incombent, ne sont pas toujours en capacité d'entretenir les rues, les trottoirs, les espaces publics. Les axes principaux sont entretenus en priorité. A ce titre, ***nous rappelons à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) qu'il est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de sa maison ou propriété.***



TROUBLE DU VOISINAGE

Les troubles anormaux de voisinage sont des **nuisances qui excèdent** les relations de voisinage. Ils peuvent être sanctionnés même si leur auteur n'a commis aucune faute. Un propriétaire n'a pas le droit d'imposer impunément à ses voisins une gêne excédant les obligations ordinaires du voisinage. Sachez qu'un arrêté préfectoral définit les horaires : **il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants** tels que tondeuse à gazon, taille-haie, tronçonneuse, débroussailleuse, coupe-bordures, souffleur de feuilles, broyeur **en dehors de ces créneaux** :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à midi.



ENQUÊTE DE L'INSEE

Des foyers de la commune d'Authon-du-Perche seront enquêtés sur les conditions de travail et risques psychosociaux.

Merci de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur.



INCIVILITÉ

Nous tenons à apporter la définition du mot « serges » employé à juste titre sur ce panneau du parcours historique installé semaine 24 et mal traité !

Serge : *(latin populaire *sarica, du latin classique serica, étoffes de soie)* - Étoffe croisée dont l'armure de base est celle du sergé.
Quant à « cierges » : Chandelle de cire, longue et effilée, en usage dans les églises.

Ce qui est consternant, c'est de dépenser de l'argent public des contribuables pour remettre en état ce panneau qui a tout son sens, mais incompris **d'une personne qui n'a même pas pris la peine de se renseigner avant !**

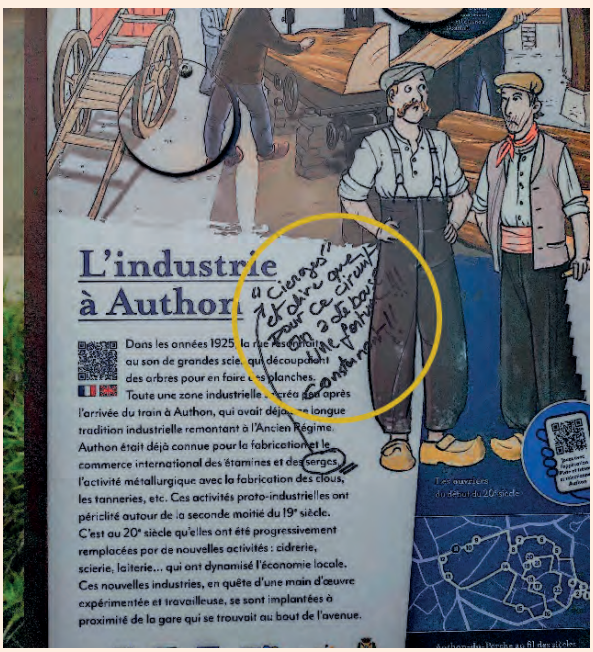

Phishing / Hameçonnage

On vous incite à communiquer des informations sensibles ? Ne tombez pas dans le piège.

QUE SE PASSE-T-IL ?

1. Vous recevez un courriel piégé

Le courriel suspect vous invite à :
- cliquer sur une pièce-jointe ou un lien piégé ;
- communiquer des informations sensibles.

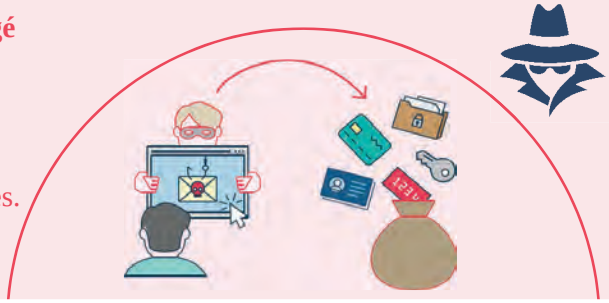

2. L'attaquant se fait passer pour un tiers de confiance

L'attaquant est alors en mesure :
- de prendre le contrôle de votre système ;
- de faire usage de vos informations.

LES 7 BONNES PRATIQUES

Conseil n°1 : Ne communiquez jamais d'informations sensibles par mail.
Aucune administration, société commerciale sérieuse, ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone. Ne communiquez pas d'information sensibles par ces canaux.

Conseil n°2 : Soyez extrêmement vigilant vis à vis des mails provenant d'internet.
L'ensemble des messages provenant d'internet ont pour objet *[Internet]* sur votre messagerie interpersonnelle ou sont reçus dans le répertoire *non-officiel* de votre messagerie organique, et doivent donc être considérés avec méfiance.

Conseil n°3 : Ne faîtes pas confiance au nom affiché dans le champ expéditeur.
La tactique de phishing préférée des cybercriminels consiste à usurper le nom indiqué dans le message électronique. Le nom de l'expéditeur est alors celui choisi par l'attaquant ("Gendarmerie Nationale" par exemple), cependant l'expéditeur réel peut-être n'importe quelle adresse mail (type gmail, outlook, etc.).

Conseil n°4 : Regarder les liens mais ne cliquez pas !
Les cybercriminels adorent intégrer des liens malveillants dans les messages en apparence légitimes. Lorsque de tels liens sont présents dans le corps du message, survolez-les avec votre souris pour voir où ils mènent, mais ne cliquez pas !

Conseil n°5 : Prenez garde aux menaces exagérées
Les attaquants vont tenter d'exercer une pression psychologique afin de vous faire céder (tel que la suppression de vos accès) et de vous inciter à transmettre des informations sensibles.

Conseil n°6 : Ne cliquez pas sur les pièces jointes des expéditeurs inconnus.
Joindre des documents contenant des virus et des logiciels malveillants est une tactique de phishing courante. Ces logiciels malveillants peuvent endommager votre ordinateur, voler vos mots de passe ou encore vous espionner à votre insu.

Conseil n°7 : Un doute ? Cherchez les fautes d'orthographe.
Les entreprises et institutions sont consciencieuses dans leurs communications. Généralement, les messages légitimes ne contiennent donc pas de fautes graves d'orthographe ou de grammaire.





concours photos amateurs



THÈME :
CAPTURE TON PATRIMOINE BÂTI OU NATUREL SUR LA COMMUNE D'AUTHON ET SOIZÉ

DU 1ER FÉVRIER AU 20 DÉCEMBRE 2024

CONTACT : 02 37 49 02 48

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETIRER EN MAIRIE

LES PHOTOGRAPHIES SERONT EXPOSÉES LORS DES VŒUX DU MAIRE

MAIRIE Authon-du-Perche



MAIRIE Soizé



Restez connecté et informé

www.authonduperche.org

SUIVEZ VOS COMMERÇANTS SUR : www.leshallesauthonnaises.fr

Suivez nos actualités sur facebook

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION sur votre téléphone pour être informé de ce qui se passe *DANS VOTRE COMMUNE*

Panneau Pocket

Contact : mairie.authonduperche@wanadoo.fr

HORAIRES

	AUTHON	SOIZÉ	FRANCE SERVICES
LUNDI	9h-12h - 14h-17h	/	9h-12h - sur rdv 14h-17h
MARDI	9h-12h	/	9h-12h - sur rdv :14h-17h
MERCREDI	9h-12h	9h-12h	9h-12h
JEUDI	9h-12h	14h-17h	9h-12h - sur rdv :14h-17h
VENDREDI	9h-12h - 14h-17h	/	9h-12h - sur rdv :14h-17h
SAMEDI	1er et 3e samedi du mois 9h-12h (sauf juillet-août)	/	/

Le Bulletin municipal de la Commune Nouvelle d'Authon-du-Perche N° 47 est une publication de la Mairie d'Authon-du-Perche
Directeur de la publication : **Éric GIRONDEAU**
Réalisation et impression : Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52 - Dépôt légal N° 704 - Juillet 2024